

Q18.003 – Question – RER, la Commune à la croisée des chemins

La semaine passée, le Conseil fédéral a donné sa préférence pour le projet « long » de la ligne Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds. La plupart des Neuchâtelois regrettent ce choix qui, même avec la suppression de l'évitement de Chambrelieu, maintiendra une liaison 10 km plus longue que la variante « Cernier ». Pourtant c'est bien cette variante que les citoyens du Val-de-Ruz avaient plébiscitée en 2016 par 82% des voix.

La décision du Conseil fédéral est un mauvais signal susceptible d'impacter durablement l'aménagement du Val-de-Ruz.

La version « ligne actuelle améliorée » entérine la présence de deux gares à ciel ouvert et probablement 8 km de lignes avec l'emprise au sol et les nuisances sonores liées, ainsi que le maintien de 5 passages à niveaux, fermés 8 fois par heure. Avec cette option, le Val-de-Ruz sera orienté vers la Suisse allemande au lieu de la Suisse romande et sera toujours privé d'un chef-lieu avec gare et gare routière ainsi que d'une liaison vers Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds performante.

Le Conseil communal partage-t-il notre point de vue et mesure-t-il l'importance et la gravité de la situation pour notre commune et, si oui, entend-t-il, de concert avec le Conseil d'Etat, s'engager de tout son poids auprès des autorités confédérales pour une liaison directe passant par Cernier ?

Groupe des Verts